

La délégation départementale  
de la Haute-Savoie

**Affaire suivie par :**

Mme Monika Wolska/Dr Muriel Deher /DR Olivier Gaget  
Pôle régional de veille sanitaire

Le service départemental de  
l'Éducation Nationale de Santé des  
élèves de Haute-Savoie

Mme Marie De Nardo/Dr Lucie Chédot

Annecy, le 10/04/2025

Objet : Cas de rougeole.

## Courrier d'information aux parents concernant la rougeole

Madame, Monsieur,

Plusieurs cas de rougeole confirmés chez des jeunes d'âge scolaire, mais également chez des adultes, et résidant en Haute-Savoie nous ont été signalés ces derniers jours. Certains ont présenté des complications nécessitant une hospitalisation.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse et potentiellement grave chez les personnes non immunisées.

La transmission se fait par les sécrétions respiratoires. **En l'absence de maladie rougeole antérieure, la seule protection efficace contre la rougeole est la vaccination à 2 doses réalisées à partir de l'âge de 12 mois.** Réalisée dans les 72 heures après le contact, elle peut empêcher la survenue de la maladie. Elle reste préconisée même si ce délai est dépassé.

Les premiers symptômes apparaissent une dizaine de jours en moyenne après le contact avec le virus : fièvre, toux, rhinite, conjonctivite, accompagnés d'une sensation de fatigue. L'éruption cutanée commençant par le visage puis s'étendant sur tout le corps apparaît 3 à 5 jours plus tard. La rougeole est **contagieuse de 5 jours avant à 5 jours après le début de l'éruption. La transmission d'un sujet malade vers un sujet sain peut donc avoir lieu avant l'apparition de l'éruption.**

Des formes compliquées de la maladie peuvent survenir, dont certaines peuvent être sévères et entraîner une hospitalisation (en particulier des pneumopathies chez l'adulte ou des encéphalites). Les complications peuvent survenir à tout âge mais sont d'autant plus fréquentes que la personne touchée est plus fragile : femmes enceintes non immunisées, enfants de moins d'un an, personnes immunodéprimées en raison de certaines maladies ou de certains traitements.

C'est pourquoi, je vous invite à **vérifier votre carnet de santé et ceux des autres membres de votre foyer : sont correctement protégées les personnes non immunodéprimées qui ont un antécédent de rougeole ou qui ont reçu 2 doses de vaccin après leur premier anniversaire.**

**En l'absence de cette protection je vous recommande de réaliser rapidement une mise à jour vaccinale en contactant :**

- **Soit un médecin ou une sage-femme,**
- **Soit un pharmacien ou un infirmier pour les personnes de plus de 11 ans non immunodéprimées.**

En cas d'apparition de symptômes évocateurs, il est recommandé que la personne malade s'isole, ne côtoie pas de personnes fragiles et porte un masque en présence d'autres personnes, tout particulièrement en cas de consultation médicale ou de prélèvement dans un laboratoire et de signaler dès l'arrivée ce potentiel contact avec un cas de rougeole.

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site de l'ARS : [Rougeole : comment la détecter et que faire en cas de symptômes | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Directrice Générale et par délégation,  
Le médecin de veille sanitaire,

Dr Deher